

- Faculté des lettres et sciences humaines
- [www.unine.ch/lettres](http://www.unine.ch/lettres)

## Histoire de l'art médiéval I : Introduction à l'histoire de l'art médiéval (VIe-XVe) (2HA1198)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
<b>Pilier principal B A - histoire de l'art (*)</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	6
<b>Pilier secondaire B A - histoire de l'art (*)</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	Voir ci-dessous	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

### Période d'enseignement:

- Semestre Automne

### Equipe enseignante

Professeur responsable: Pierre Alain Mariaux

Heures de réception: sur rendez-vous pris au préalable auprès de mon assistant Cyprien Fuchs ([cyprien.fuchs@unine.ch](mailto:cyprien.fuchs@unine.ch))

Adresse de courrier électronique: [pierre-alain.mariaux@unine.ch](mailto:pierre-alain.mariaux@unine.ch)

### Contenu

L'histoire de l'art médiéval étudie les témoignages visuels de la créativité humaine. Cette étude, à la fois matérielle et contextuelle, concerne les « images » et les objets, leur production, leur utilisation, leur conservation, et leur interprétation au cours du temps. L'enseignement de l'histoire de l'art médiéval de première année prend deux formes : le cours « Histoire de l'art médiéval I » introduit au champ chronologique, tandis que le « Proséminaire I » dresse un panorama de l'histoire de l'art médiéval entre VIe et XVe siècle, par un choix d'œuvres parmi les plus importantes de la période et recouvrant la diversité des techniques artistiques. Au terme de l'enseignement, l'étudiant-e aura parcouru un ensemble de textes (sources médiévales de tous types, études critiques) et visité un corpus d'œuvres significatives ; il/elle aura ainsi une meilleure perception du champ artistique médiéval. Avec les compétences qu'il/elle est appelé-e à développer, il/elle devrait être capable d'adopter une distance critique par rapport au commentaire porté sur l'œuvre d'art, d'interroger la pertinence et les modes de lecture de la source textuelle, de conduire une lecture d'œuvre informée, et de poser les jalons d'une recherche dans un cadre historiographique. Il lui incombe par contre, par les lectures obligatoires et recommandées, de renforcer par lui/elle-même ses connaissances singulières des œuvres de la période.

Le calendrier des séances, détaillant le contenu de l'enseignement, est distribué à la première séance. Il établit la suite des thèmes abordés en cours (en présentiel et à distance), de même que la liste des lectures à conduire au cours du semestre. Le cours comprend une visite lors de la semaine de lecture de la FLSH, le jeudi 5 novembre 2020 (à confirmer).

### Forme de l'évaluation

La validation se fait par un examen oral de 15', en session, commun avec « Histoire de l'art antique I », sous la forme d'une lecture d'œuvres. Pour ce qui concerne sa partie médiévale, la matière de cet examen porte sur un corpus d'œuvres, défini par le cours et par le manuel de référence ; l'étudiant-e peut également être interrogé-e sur les lectures obligatoires. Les modalités de rattrapage sont identiques au mode d'évaluation ; la séance de rattrapage est organisée lors de la session d'examens suivante, à moins que l'étudiant-e ne la repousse d'une session. Les critères d'évaluation sont la capacité à expliquer l'œuvre d'art, à la situer dans son temps et dans son lieu déterminés, sur la base d'une analyse à la fois formelle, iconographique et stylistique, dans un discours analytique et critique cohérent.

Validé par un examen oral en session, l'enseignement donne droit à 3 ECTS pour une charge de travail d'environ 90 heures réparties sur l'entier du semestre d'automne, grosso modo en trois tiers : enseignement, lectures, révisions. Dans le détail, la charge de travail se répartit ainsi : séances d'enseignement en présentiel (6 séances = 9 heures), séances d'enseignement à distance (7 séances = 14 heures), séances de consolidation (3 séances = 4 heures ½), lectures obligatoires (20 heures), révisions (42 heures), examen oral avec préparation (½ heure).

"Règlement d'études et d'examens de la Faculté des lettres et des sciences humaines" :

[http://www.ne.ch/legislation-jurisprudence/pubfo/ArrRegCE/Documents/2015/FO38\\_01\\_DEF\\_UNINE\\_R\\_fish\\_26mai2015.pdf](http://www.ne.ch/legislation-jurisprudence/pubfo/ArrRegCE/Documents/2015/FO38_01_DEF_UNINE_R_fish_26mai2015.pdf)

### Documentation

Une bibliographie introductive est disponible sur le portail des cours Moodle. Des lectures obligatoires et des lectures recommandées sont proposées tout au long du semestre, sur le portail des cours, de même que les présentations PowerPoint et les sessions enregistrées, avant chaque séance.

### Pré-requis

Aucun pré-requis pour le cours de 1ère année.

### Forme de l'enseignement

- Faculté des lettres et sciences humaines
- [www.unine.ch/lettres](http://www.unine.ch/lettres)

### **Histoire de l'art médiéval I : Introduction à l'histoire de l'art médiéval (VIe-XVe) (2HA1198)**

Cours avec participation active des étudiant-e-s, combinant des séances en présence et d'autres à distance, avec des exercices de lecture d'oeuvre (répétition de l'examen oral). Une visite est prévue pendant la semaine de lecture de la FLSH (date à confirmer).

(\*) Cette matière est combinée avec d'autres matières pour l'évaluation